



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

### INTER AMAP RESEAU ILE DE FRANCE du 12/03/2022

Cette assemblée s'est tenue en 2 temps, le matin, en visioconférence pour les sujets d'ordre statutaire (113 participants connectés) et l'après-midi à la Ferme de Combreux (près de Tournan en Brie 77).

Martine CARN et Françoise LEROI étions connectées pour la séance du matin.

Ouverture de la séance avec une pensée toute particulière pour l'Ukraine

La 1<sup>re</sup> observation de l'un des participants portait sur le fait que cette assemblée soit organisée le même jour que la marche pour le climat... Difficulté de trouver une date.

L'année 2021 a été compliquée pour le Réseau IdF en raison de la pandémie. Ils ont apporté leur aide à différentes Amap afin que les distributions puissent se poursuivre, ce qui a permis de constater beaucoup d'activités en région et que les AMAP étaient résilientes.

Toujours beaucoup de combats à mener dans un mouvement plus global avec toujours la préoccupation que les paysans soient mieux rémunérés.

\*

\* \*

#### Partenariats :

Le réseau Amap IdF travaille en collaboration avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) d'IdF, l'association Terre de Liens IdF et les Champs des Possibles Ensemble, ils accompagnent des projets d'installation agricole.

Le réseau reverse 10 % des cotisations des Amap au MIRAMAP (Groupement inter régional des AMAP). Ce groupement recense les pratiques dans les AMAP.

\*

\* \*

Puis 5 ateliers sur des thématiques différentes ont été proposés. Notre choix s'est porté sur les 3 thèmes suivants :

- Le 1<sup>er</sup> : accessibilité à l'alimentation et mobilisation citoyenne (animé par Noémie)

3 missions :

1. Accessibilité de tous aux Amap (rendre visible ces thématiques)
- **Partenariat avec Les Restos du cœur** mis en place en juin 2021. Contactés par les acheteurs des Restos du Cœur pour améliorer la qualité des distributions et donner plus de légumes frais dans leurs distributions → Après réflexion sur la compatibilité de l'action avec la charte des AMAP : information transmise aux paysans avec mise en place d'un partenariat en aout avec un paysan du Loiret (Simon RONCERAY) pour 3 centres de distribution, sur la base d'1 kg de légumes par famille. Permet une communication du producteur avec les

bénéficiaires sur le fait que ces légumes étaient produits pour eux. 3 nouveaux partenariats vont démarrer (91 et 77).

Question : peut-on travailler avec l'aide alimentaire sans la cautionner ? Très satisfaisant de pouvoir nourrir un public très éloigné de l'alimentation choisie et de qualité.

- **Groupe de travail sur l'accessibilité au sein de MIRAMAP (Mouvement Inter Régional des AMAP)**

En 2020 et 2021, à partir des réflexions et pratiques de Lille et Marseille avec le secours populaire sur les paniers solidaires, mise en place de cycle de 8 réunions nationales pour créer une culture commune avec environ 50 participants à chaque réunion (paysans, financeurs, chercheurs...) avec des questions portant sur l'éthique, les nouvelles pratiques, accueil des nouveaux. Des formations vont être proposées ainsi qu'un guide. Une recherche action est en cours sur « Comment accompagner au mieux les partenaires du social ». Un groupe de travail est également créé sur le financement et les questions juridiques posées par le financement des paniers solidaires (avec le souci de ne pas devenir des intermédiaires commerciaux).

2. Mobilisation citoyenne (investissement de chacun)

*A suivre en 2022 :*

- Aide à la mise en place de projections/débats, notamment avec les films Douce France (ferme de Gonesse) et la Part des autres, contacter Astrid pour obtenir les outils de soutien
- Mobilisation pour les élections législatives en liaison avec Terre de Liens
- Catalogue de formations citoyennes
- Lettre d'infos du Réseau

L'AMAP de Paris Gambetta organise prochainement une conférence avec le film Douce France. Ne pas hésiter à les contacter.

3. Sensibilisation en milieu scolaire

Cette activité démarre actuellement, un groupe de travail vient d'être mis en place afin d'étudier la possibilité de création d'AMAP dans des collèges du 93.

A signaler initiatives pédagogiques intéressantes avec les jardins de Romainville

*Le 2<sup>e</sup> : accompagnement des paysan-nes (animé par Lucie)*

- Voyages d'études organisés depuis 2016 pour les paysan-nes (sur 3 jours, gratuit). Ce sont surtout des maraîchers qui participaient en raison des contraintes de laisser leur exploitation pour les éleveurs ; raison pour laquelle maintenant ce sont 2 voyages qui sont organisés à destination des maraîchers et des autres producteurs à 2 périodes différentes de l'année

En 01/2021, 1 séjour ayant pour thème : semences paysannes sur les légumes a eu lieu : 14 participants ont rejoint la Bretagne (région historique concernant les semences paysannes). Cela leur a permis de prendre du recul sur leurs pratiques afin de consolider leurs exploitations, 5 fermes ont été visitées, des échanges avec notamment l'association Kaol Kohz (producteur de semences) et une chercheuse de l'INRAE Véronique CHABLE. Tout ceci a fait ressortir l'importance de protéger les diversités et de choisir des variétés adaptables à chaque territoire. Ce séjour s'est avéré très positif malgré les difficultés pour les paysan-nes de se libérer pour y participer.

A l'étude, un prochain voyage sur les céréales.

En 08/2021, voyage sur l'arboriculture. Il y a très peu d'arboriculteurs en IdF qui ne produisent que des pommes et des poires. Du coup, beaucoup de maraîchers s'y mettent. Ce voyage a permis de leur donner quelques clés pour les moments climatiques difficiles. Un des participants a témoigné et souligné le fait que remettre en place des variétés anciennes signifie une production moindre donc des paniers plus chers, ce qui peut dissuader des familles de signer des contrats...

\*

\*                      \*

- Accompagnement aviculteurs particulièrement touchés depuis quelques mois par la grippe aviaire. 2 arrêtés ministériels obligent à enfermer les poules depuis 10/2021 (cela vaut également pour les particuliers...). Le Réseau IdF a demandé que ce soit adapté à la taille des exploitations car le constat a été fait que l'enfermement ne sert à rien car les cas de grippe aviaire sont quand même toujours en augmentation. Beaucoup de poules (celles habituées à sortir) s'entretiennent. Certains producteurs font le choix d'arrêter car ce mode de fonctionnement ne correspond plus à leur éthique.

Un recours a été déposé par Réseau IdF devant le Conseil d'Etat (12/2021) pour que les décisions soient prises en fonction des territoires géographiques (l'IdF n'est pas sur le passage des couloirs de migration ; le risque est plus faible que dans le sud de la France ou l'Ouest, particulièrement touché) et de la taille des exploitations. A noter, une possible rupture de poussins dans les mois à venir

Des accompagnements individuels ont été mis en place

Cf vidéo : <https://www.france.tv/france2/13h15-le-samedi/3072047-sauve-qui-poule.html>

- Retour des éleveurs : inquiétudes par rapport à l'augmentation des matières 1res. En IdF beaucoup fabriquent leurs propres aliments pour animaux, donc moins touchés, d'où l'importance d'avoir un maximum d'indépendance.

- Questions

Afin d'augmenter leur nombre de paniers, certaines AMAP proposent des paniers à l'essai : l'AMAP achète un ou plusieurs paniers supplémentaires, les revend à un « intermittent » qui décidera ou pas de s'inscrire.

- Le 3<sup>e</sup> : Ethique et médiation (animé par Astrid)

Si la mission principale du réseau IDF demeure la promotion et l'aide à la création d'AMAP, il mobilise aujourd'hui une bonne partie de son énergie à multiplier des actions visant à favoriser l'installation de jeunes paysan.ne.s en impliquant également les groupes de citoyen.ne.s et les collectivités locales. Par ailleurs, il assure l'animation et la structuration de son réseau en tant que lieu d'échange, d'accompagnement et de mutualisation des pratiques amapiennes.

Le développement de l'agriculture paysanne passe en premier lieu par les paysan.ne.s eux-mêmes. Tant dans leurs pratiques que dans leur relation avec les groupes, ils favorisent et concrétisent sa mise en oeuvre et sa construction progressive. Mais cette action ne peut être le fait des paysan.ne.s seules, elle doit être soutenue collectivement, en particulier sur le territoire francilien où la pression foncière est renforcée par l'extension urbaine.

Aussi s'agit-il de renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune (la Charte des AMAP et le Socle Commun), de soutenir les démarches de garantie de cette éthique sur les territoires, de mutualiser les expériences et les pratiques.

3 actions en cours :

- ✓ La commission éthique et médiation a créé un espace d'échanges entre administrateurs des AMAP et paysans
- ✓ Réflexions en cours avec les paysans sur les pratiques agricoles
- ✓ Voyages d'études pour les paysans des fermes en AMAP : pourquoi le choix de travailler avec les AMAP ? Risque soulevé par les paysans des fermes non maraichères de devenir livreur d'AMAP avec des conditions de travail précaires : horaires le soir, transport. Pose la question de la solidarité entre paysans et entre paysans et AMAP.

Pour exemple la question du partenariat avec les artisans a été interrogée et fait l'objet d'une résolution qui sera soumise au vote. Afin de respecter la charte des AMAP certaines d'entre elles sont passés par des groupements d'achats pour le partenariat avec les artisans non paysans. Les deux formes de coopération peuvent se compléter dans un même lieu. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes personnes qui sont à l'oeuvre.

\*  
\*            \*

#### Vote du collectif

- Vote ouvert jusqu'au 21/03 ; il est conseillé de voter après décision collective de chaque AMAP
- Pour pouvoir voter, il faut être à jour de sa cotisation avant le 11/03 à 14 h

#### Résolution particulière concernant l'artisanat (transformation par un professionnel qui ne produit pas la matière 1<sup>re</sup>)

- Pourquoi se poser la question ? parce qu'il y a une multiplication de partenariats avec des artisans et l'AMAP est un modèle éthique et légal construit pour soutenir les activités agricoles
- Les AMAP ne sont pas reconnues d'intérêt général mais d'intérêt lucratif car aides aux fermes, MIRAP non éligibles aux subventions, considérée pour l'instant comme activité commerciale alors qu'en fait ce n'est qu'un intermédiaire
- Enjeux : protéger le modèle, prendre en compte la diversité des cas d'artisanat (par exemple, les boulangers qui achètent leur farine auprès d'un artisan)
- Propositions : partenariat avec AMAP dans le cas d'une activité de transformation artisanale (alimentaire et non alimentaire) insérée dans une ferme pour valoriser la production issue de la ferme (ex : éleveuse qui voudrait valoriser la laine de ses moutons). Par contre, les artisans non paysan-nes qui ne sont pas en relation directe avec une ferme ne pourraient pas être en partenariat. Si l'artisan-e est en contact directement avec la ferme, il lui faut appliquer les mêmes engagements que l'Amap (juste prix...). En ce qui concerne le cas très particulier de la pêche, il y a des enjeux de territorialisation et tout un cadre à construire.

\*  
\*            \*

#### Enquête d'Olivier (stagiaire depuis 01/2022) sur la solidarité entre paysan-nes et amapiens :

- Actions mises en place pour voir ce qui a marché ou pas afin d'aboutir à un outil d'amélioration
- Questionnaire à retourner
- Olivier est susceptible de venir sur le terrain

Françoise LEROI et Martine CARN